



## Soutien aux mobilisations contre le changement climatique

Le rapport publié par le GIEC le 28 février nous alerte une fois de plus sur l'urgence à nous saisir de la crise climatique. Les conséquences du changement climatique s'annoncent catastrophiques pour la planète et sa population : famines, sécheresse, cyclones, incendies, inondations se multiplieront. Le dérèglement climatique nécessite de multiples changements aussi bien dans le mode de production que dans les pratiques collectives. La reconversion écologique est un enjeu fondamental : tous les secteurs de la société doivent y participer, y compris l'Éducation nationale.

**Les organisations syndicales CGT, FSU et SUD éducation soutiennent les revendications et les mobilisations de la jeunesse, en particulier le 25 mars. Des préavis de grève ont été déposés ce jour-là.**

Dans l'éducation aussi, des mesures sont possibles pour favoriser une transition écologique socialement juste, les organisations syndicales revendiquent dans l'immédiat :

- Une carte des formations orientée vers les métiers liés à la transition écologique : inscription dans le cursus obligatoire en lycée agricole de la formation à l'agriculture biologique, permaculture, etc, dans les filières professionnelles du transport mais aussi du bâtiment pour renforcer la formation à la rénovation énergétique, à l'isolation du bâti, matériaux écologiques, énergies renouvelables etc.
- Des programmes intégrant une réflexion sur la transition écologique et son accompagnement social
- Réalisations de bilan énergétique et plan d'isolation des bâtiments scolaires et universitaires
- Programme concerté de réduction énergétique et de la consommation en eau
- Des outils pour mettre en place le recyclage des déchets et leur diminution
- Renforcement des filières locales et bio dans la restauration scolaire, alimentation moins carnée
- Des recrutements massifs de titulaires remplaçant-e-s dans les premier et second degrés afin notamment de limiter leurs déplacements
- La transparence totale sur les risques environnementaux et notamment une véritable campagne de désamiantage des établissements scolaires dans le cadre de l'application du Plan amiante relancé en 2016 et une prise en charge des personnels exposés avant 2021
- La mise en place des mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs-ses exposés-e au radon (visite médicale, information des personnels, mesures techniques telles que système de ventilation, ouverture des fenêtres...)

**Il n'y aura pas de résolution à la crise d'aujourd'hui avec les solutions d'hier ou le repli sur soi, c'est pourquoi nous appelons à rejoindre largement les marches pour le climat et y porter nos exigences d'une société plus juste, écologique, solidaire et démocratique.**

Paris, le 14 mars 2022